



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2015 Le dividende est augmenté de 33 %

(Montréal, le 5 novembre 2015) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (OR : TSX) annonce aujourd'hui un bénéfice net¹ pour le deuxième trimestre de 9,8 millions \$ (0,10 \$ par action). Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de 2015 a atteint 24 millions \$ (0,28 \$ par action).

Faits saillants du troisième trimestre

- Produits de 11,7 millions de \$;
- Record de 8 264 onces d'or reçues et de 7 795 onces vendues;
- Record de 7 780 onces d'argent reçues et de 7 280 onces vendues;
- Bénéfice net de 9,8 millions \$ ou de 0,10 \$ par action;
- Bénéfice ajusté¹ de 15,0 millions \$ ou de 0,16 \$ par action²;
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation² de 10,2 millions \$;
- La valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières s'élèvent à 429,5 millions \$;
- Mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire versé le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2015.

Faits saillants suivant la fin du trimestre

- Annonce en octobre de l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Ltée et sa filiale Teck Metals Ltée pour une contrepartie en espèces de 28 millions \$, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions \$ à être payé suivant la confirmation de certains droits; et
- Dividende déclaré le 4 novembre 2015 : augmentation du dividende trimestriel à 0,04 \$ par action ordinaire (une augmentation de 33 % par rapport au dernier trimestre), payable le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2015.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les résultats du troisième trimestre :

« Nous aimerions féliciter le Partenariat et les employés de Canadian Malartic pour la production de sa deux millionième once d'or à Canadian Malartic durant le trimestre. Canadian Malartic continue de livrer de solides résultats, s'établissant encore une fois comme la plus importante mine d'or au Canada durant le trimestre. Comme la mine Éléonore poursuit sa période rodage, nous nous attendons à ce qu'elle commence à générer des revenus pour Osisko au cours du quatrième trimestre 2015. Durant le troisième trimestre, nous avons également poursuivi notre stratégie d'investir dans des sociétés et projets qui selon nous ont le potentiel de fournir à Osisko des actifs domestiques à longue durée de vie générant d'importants flux de trésorerie. »

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

² Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Résultats du troisième trimestre

Au troisième trimestre de 2015, Osisko a enregistré un bénéfice net des activités poursuivies de 9,8 millions \$, ou un bénéfice net par action de 0,10 \$, comparativement à 5,8 millions \$, ou un bénéfice net par action de 0,12 \$ à la période correspondante en 2014. Les produits au troisième trimestre de 2015 se sont élevés à 11,7 millions \$ issus de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, comparativement à 9,6 millions \$ au troisième trimestre de 2014.

Pour les neuf premiers mois de 2015, Osisko a enregistré un bénéfice net des activités poursuivies de 24,0 millions \$, ou un bénéfice net par action de 0,28 \$, comparativement à 0,1 million \$, ou un bénéfice net par action de 0,00 \$ à la période correspondante en 2014. Les produits pour les neuf premiers mois de 2015 se sont élevés à 32,6 millions \$ issus de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, comparativement à 9,6 millions \$ pour la période correspondante de 2014.

La Société n'a pas commencé à comptabiliser les produits de sa redevance sur Éléonore. Mines Virginia inc. (« Virginia ») a reçu une avance de 5,0 millions \$ US sur ses paiements de redevances entre 2009 et 2013 (solde de 0,9 million \$ US au 30 septembre 2015). Des produits seront comptabilisés uniquement lorsque l'avance reçue aura été réduite à zéro par le biais des paiements de redevances calculés, ce qui devrait se produire à la fin de novembre 2015.

Portefeuille de droits de redevances

Canadian Malartic

Mines Agnico-Eagle Itée et Yamana Gold Inc. (conjointement, les « partenaires ») ont indiqué que Canadian Malartic a connu une très solide performance des opérations au troisième trimestre de 2015. De nouveaux records trimestriels ont été établis pour le nombre de tonnes usinées (4,94 millions de tonnes), le nombre de tonnes traitées par jour (53 703 tonnes) et le nombre d'onces d'or produites (153 206 onces). Le 22 septembre 2015, la mine a coulé sa deux millionième once d'or depuis le début des opérations minières en avril 2011.

Au cours du troisième trimestre de 2015, l'usine Canadian Malartic a traité en moyenne 53 703 tonnes par jour, comparativement à une moyenne de 52 539 tonnes par jour à la même période en 2014. Le débit de traitement a été plus élevé au troisième trimestre de 2015, en raison de l'amélioration du temps de fonctionnement lors du concassage. Le taux de recouvrement au troisième trimestre de 2015 variait de 2,04 à 1,00.

Pour les neuf premiers mois de 2015, l'usine Canadian Malartic a traité en moyenne 52 139 tonnes par jour, comparativement à une moyenne de 50 580 tonnes par jour à la même période en 2014.

Les partenaires continuent d'œuvrer sur des mesures d'optimisation des opérations et des coûts à Canadian Malartic.

Les partenaires ont indiqué que le processus d'obtention des permis concernant l'Extension Barnat et la déviation de la route 117 suit son cours. Une étude d'impact sur l'environnement (« EIE ») de ce projet a été soumise en février 2015. Les partenaires ont reçu une première série de questions et ont soumis les réponses finales en septembre 2015. Une deuxième série de questions du gouvernement est attendue plus tard au cours du quatrième trimestre de 2015. Les audiences publiques devraient alors avoir lieu au printemps de 2016, puis l'obtention des permis nécessaires possiblement vers la fin de 2016. Le gisement Barnat contient du minerai à plus haute teneur et devrait avoir un impact positif sur la production aurifère. Parallèlement, les partenaires préparent une demande d'autorisation au

sujet de l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementale de l'actuel concasseur mobile. Le niveau d'usinage devrait être d'approximativement 53 000 tonnes par jour jusqu'à la fin de l'année 2016.

Du côté des activités d'exploration, les partenaires ont annoncé qu'à la fin du troisième trimestre 2015, 28 trous de forage (24 537 mètres) avaient été effectués sur la zone Odyssée. Le forage et la compilation des données se poursuivront au quatrième trimestre. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssée et une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssée Nord.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Agnico Eagle et Yamana les 28 et 29 octobre 2015 respectivement.

Éléonore

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp.

À la mine Éléonore, au Québec, la première coulée d'or s'est faite en octobre 2014 et le début de la production commerciale a été annoncé le 1^{er} avril 2015.

Goldcorp a indiqué que la production d'or au troisième trimestre avait atteint 86 700 onces, une augmentation de 42 900 onces, ou de 98 %, comparativement au deuxième trimestre de 2015. Cette augmentation de la production par rapport au dernier trimestre résulte du nombre d'horizons en exploitation sous terre qui est passé de deux à quatre, en plus de la réussite des mesures d'optimisation de la mine. La productivité des chantiers et la flexibilité de l'exploitation se sont améliorées, d'où un nombre de tonnes exploitées sous terre plus élevé que le trimestre précédent. Le débit d'usinage au cours du trimestre est en moyenne de 6 500 tonnes par jour. Par contre, la présence de sulfures de fer dans certains chantiers a influé sur les taux de récupération. Des études métallurgiques sont en cours et devraient permettre d'en minimiser l'effet sur les futurs taux de récupération.

Goldcorp mentionne également qu'à la suite de la résolution des problèmes de rodage annoncés précédemment, le développement sous terre, la production de la mine (nombre de tonnes) et le débit d'alimentation de l'usine ont tous augmenté conformément au plan. En plus de ces améliorations, une production d'or plus élevée au second semestre à Éléonore dépend aussi des hautes teneurs anticipées dans l'horizon 4, le plus profond des quatre horizons d'exploitation compris dans les prévisions de production d'or à Éléonore en 2015. Le gisement Roberto est encaissé dans des roches sédimentaires; une grande variété de plis et de failles typiques à l'ensemble de roches hôtes ont été mis à jour dans les matériaux exploités, et ce, dans les quatre horizons. Concernant l'exploitation en cours du premier chantier dans l'horizon 4, les teneurs du minerai *in situ* sont conformes à celles attendues, mais la quantité de plis est plus importante que prévue. L'exploitation des secteurs renfermant ces veines plissées entraîne une dilution plus élevée et, de ce fait, des teneurs et une production aurifère inférieures à celles planifiées. L'équipe d'Éléonore est en train d'ajuster la conception des chantiers pour minimiser ces impacts.

En raison de ces conditions, en septembre 2015, Goldcorp a revu ses objectifs de production d'or à Éléonore en 2015 à 250 000-270 000 onces, une réduction par rapport aux 290 000-330 000 onces prévues.

Goldcorp a indiqué que la période de rodage de l'usine Éléonore se poursuit, avec succès, avec un débit de traitement journalier moyen de 5 418 tonnes en août et l'atteinte de la capacité nominale de

7 000 tonnes le 11 août 2015. La période de rodage de la mine et de l'usine jusqu'à sa capacité nominale de 7 000 tonnes par jour devrait se poursuivre jusqu'au premier semestre de 2018.

Au premier trimestre de 2015, Goldcorp avait indiqué qu'il serait possible d'extraire le minerai dans le pilier de surface à Éléonore plus tôt que prévu, de façon à améliorer le profil de production et le rendement sur l'investissement requis. Les travaux de l'étude de préfaisabilité du pilier de surface à Éléonore se sont poursuivis au troisième trimestre et devraient être terminés d'ici la fin de 2015. Les principales activités comprenaient l'étude de rentabilité évaluant l'exploitation par fosse vs l'exploitation souterraine, la détermination de l'emplacement de la digue de retenue, l'obtention des permis et la démarche de consultation des parties prenantes.

Au sujet de l'exploration, Goldcorp mentionne que le forage cible toujours la partie inférieure du gisement Roberto, en dessous de 650 mètres, dans ce qui deviendra les horizons 5 et 6. Les résultats positifs témoignent du potentiel de reclassement des ressources en réserves et de l'extension du gisement en profondeur, lequel demeure ouvert, incluant le secteur au centre. Dans le secteur cible 494, les résultats obtenus continuent d'être positifs, renforçant la confiance dans l'importance et la dimension de cette cible.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Goldcorp publiés le 29 octobre 2015, le 8 septembre 2015 et le 30 avril 2015 de même que les rapports de gestion pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2015 qui ont été déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Osisko ne recevra pas d'onces d'or ni d'argent jusqu'à ce qu'une avance sans intérêt de 5 millions \$ US en paiements de redevances ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp. Ce montant est récupéré à un taux de 2,2 % de la production évaluée au prix du marché. En se basant sur les objectifs révisés, la Société prévoit recevoir des redevances à partir de la fin novembre 2015.

Acquisition de droits de redevances

Redevances canadiennes de Teck

La Société a annoncé en octobre un accord définitif visant l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Ltée et sa filiale Teck Metals Ltée (« Teck ») pour une contrepartie en espèces de 28 millions \$, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions \$ à être payé suivant la confirmation de certains droits.

Le portefeuille contient 31 redevances, la plupart étant des redevances NSR, les principales redevances étant :

- Trois redevances de 2 % à 3 % NSR sur les propriétés de la mine en production Island Gold, situées dans le nord de l'Ontario et détenues par Mines Richmond inc.;
- Une redevance de 2 % NSR sur la propriété Lamaque située en Abitibi et détenue par Integra Gold Corp.;
- Une redevance de 2 % NSR sur le Bloc Hewfran situé dans le Nord-du-Québec et détenu par Ressources Metanor inc.;
- Une redevance de 0,5 % NSR et un droit de paiement de 5 millions de dollars advenant une mise en production commerciale sur la propriété Marban détenue par NioGold Mining Corp. et située à proximité de la mine Canadian Malartic, à Malartic;
- Une redevance de 1,5 % NSR sur une portion de la propriété Fenn-Gib située dans le nord de l'Ontario et détenue par Lake Shore Gold Corp.; et
- Une redevance de 1,5 % à 2 % NSR sur la propriété Garrcon située dans le nord de l'Ontario et détenue par Northern Gold Mining Inc.

Le portefeuille inclut également d'autres actifs de redevances sur métaux précieux pour des propriétés d'exploration et en développement. Certaines redevances NSR sont assujetties à des clauses de rachat.

La finalisation de la transaction avec Teck Resources ltée est prévue d'ici le 16 novembre 2015 et la transaction avec Teck Metals ltée, d'ici le 28 février 2016. Les acquisitions seront payées à partir des liquidités disponibles d'Osisko.

La Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (« Fonds ») ont effectué des placements privés dans Osisko et Virginia dans le cadre du regroupement d'entreprises complété en février 2015. Dans le cadre de ces placements, Osisko a accordé à CDPQ et Fonds un droit de participation combiné de 15% sur les transactions futures de redevances ou de flux de métaux conclues par Osisko. CDPQ a avisé la Société qu'elle exercera le droit de participation visant à acquérir 15% des droits acquis par Osisko.

Redevances Veza

La Société a acquis une redevance de 5 % sur le rendement net de fonderie et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété Veza exploitée par Ressources Nottaway inc. pour un prix d'acquisition total de 10,0 millions \$. La propriété est située à 25 km de Matagami, au Québec. La production commerciale est prévue en janvier 2016.

Autres intérêts de redevances et options avancés, mais non en exploitation

La Société détient les intérêts de redevances et options suivants, mais non en exploitation.

Intérêts de redevances avancés, mais non en exploitation :

Actif	Exploitant	Droits	Produits	Juridiction	Étape
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Développement
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 40 % PBN ⁽¹⁾	s.o.	Québec	Développement
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Développement
Malartic CHL – Odyssee Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Développement
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
White Pine North - Copperwood	Highland Copper	Redevance escalatoire de 3 % NSR ⁽²⁾	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration

Options de redevances avancées, mais non en exploitation :

Actif	Exploitant	Droits	Coût de l'option	Produits	Juridiction	Étape
Marban	Corporation Minière NioGold	Redevance de 0,25 % NSR	1 million \$	Au	Québec	Développement
Neita	Unigold	Redevance de 2 % NSR	2 millions \$	Au	République Dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3 % NSR	4 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration
Projets miniers Oban ⁽³⁾	Oban Mining Corporation	Redevance de 1 % NSR	5 millions \$	s.o.	s.o.	s.o.

- (1) PBN : Participation aux bénéfiques nets
- (2) Assujettie à la conversion d'un emprunt convertible de 10 millions de dollars d'Osisko avec Highland Copper
- (3) Osisko dispose d'un droit d'acquisition à usage unique d'une redevance de 1 % NSR pour le projet de Oban Mining Corporation au financement futur d'Oban complété avant le 25 août 2020.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit.

Placements dans des entreprises associées – Oban Mining Corporation (« Oban »)

En août 2015, Oban a acquis Eagle Hill Exploration Corporation, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation et, en combinant leur leadership, leur trésorerie et leurs actifs, a formé une nouvelle société d'exploration et de développement canadienne de premier plan axée sur l'or. Osisko a investi 17,8 millions \$ en actions pour une participation estimée à 16,9 % dans Oban. Osisko a aussi obtenu un droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR pour toutes les propriétés appartenant à Oban. M. John Burzynski a été nommé président et chef de la direction d'Oban et M. Sean Roosen a été nommé coprésident du conseil d'administration.

Le projet phare d'Oban est le gisement Windfall Lake, un gisement à haute teneur situé entre Val-d'Or et Chibougamau (Québec, Canada). Oban détient également une participation indivise de 100 % dans un portefeuille de titres miniers couvrant un vaste territoire dans la ceinture d'Urban-Barry (82 400 ha) au Québec. De plus, Oban détient l'option d'acquérir de Northstar Gold Corp. une participation pouvant s'élever à 70 % dans le projet Miller situé dans le nord de l'Ontario, à la suite d'une entente d'option avec Northstar Gold Corp. Oban détient également une participation de 100 % dans la propriété Roach dans le nord de l'Ontario et, avec des tiers, a l'option d'acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Côté, le projet Golden Dawn, la propriété Hunter et autres propriétés à proximité.

En avril 2015, une évaluation économique préliminaire indépendante du projet aurifère Windfall Lake a été publiée, détaillant la conception d'une mine sous terre de 1 200 tonnes par jour, pour une production annuelle de 106 200 onces d'or payable sur une période de 7,8 années. Oban travaille activement à la mise en valeur du projet aurifère Windfall Lake, avec l'objectif que le projet atteigne la production dès que possible. En octobre 2015, elle a entrepris un programme de 55 000 mètres de forage sur le projet aurifère Windfall Lake. Oban est bien financée, avec approximativement 73,0 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, et en valeurs mobilières au 20 octobre 2015.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Oban du 20 octobre 2015 déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »)

Depuis le début de l'année 2015, Osisko a acquis une participation de 9.75 % dans LIORC. La société considère cet investissement comme une excellente opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portfolio actuel de royalties, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable.

LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, est en exploitation depuis plus de 53 ans. Selon le rapport annuel de 2014 de LIORC (déposé sur SEDAR (www.sedar.com)), la mine compte suffisamment de réserves pour poursuivre ses opérations pendant 29 ans au taux de production actuel.

Au cours des premier, deuxième et troisième trimestres de 2015, LIORC a déclaré un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action. Les dividendes payables à Osisko s'élevaient à 4,3 millions \$. En fonction de sa participation actuelle et des informations historiques pour les années 2009 à 2014, l'investissement de la société dans LIORC aurait généré des encaissements annuels de dividendes de l'ordre de 6,2 millions de dollars à 14,0 millions de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

En octobre, Rio Tinto a publié les résultats de ses activités au troisième trimestre, incluant les résultats des ventes et de la production d'IOC. Au cours des neuf premiers mois de 2015, IOC a connu un changement majeur de performance des opérations, en raison de l'amélioration de la disponibilité des camions de halage et de l'usine et de meilleurs taux de productivité des camions de halage et des pelles. Il en a résulté une augmentation de 21 % des concentrés produits à 5,5 millions de tonnes et une hausse de 14 % de la production de boulettes à 7,3 millions de tonnes.

Exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador, Québec

Osisko a acquis des projets d'exploration et d'évaluation en faisant l'acquisition de Virginia. Le budget prévu en 2015 pour les activités d'exploration et d'évaluation dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador s'élève à 13 millions \$ (de janvier à décembre) dont 7 millions \$ ont été financés par le biais d'actions accréditatives et 4 millions \$ par des partenaires institutionnels québécois.

Le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi, principalement sous la forme d'un programme de forage au diamant dans la lentille 257 et sur des cibles régionales. Au cours du deuxième trimestre, 15 forages au diamant ont été réalisés (10 736 mètres) sur le projet Coulon. Le programme d'exploration de l'hiver 2015 a été complété durant cette période et comprenait 32 forages pour un total de 18 036 mètres. Les travaux de forage (forage dirigé avec Devicore) ont permis de prolonger la lentille 257 vers le sud-sud-ouest et le nord-nord-est. La lentille 257 a maintenant été suivie sur une distance latérale de plus de 720 mètres et demeure ouverte aux deux extrémités de son axe long. Elle pourrait se prolonger de 250 mètres de plus vers le sud-sud-ouest et se fondre en profondeur avec la lentille 9-25 vers le nord-nord-est. Un programme de forage de 5 600 mètres commencera bientôt sur le projet Coulon. Le programme poursuit la vérification des extensions inférieures et supérieures des lentilles 257 et du flanc ouest du pli principal.

Dividende trimestriel

Le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a déclaré un cinquième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2015.

En septembre 2015, la Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (le « régime de réinvestissement des dividendes »). Un actionnaire qui est résident canadien peut adhérer au régime de réinvestissement des dividendes à compter du dividende à payer le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits à la date de référence du 30 septembre 2015. La participation au régime de réinvestissement des dividendes est facultative et ne concerne pas les dividendes versés en espèces aux actionnaires, à moins qu'ils ne choisissent de participer au régime de réinvestissement des dividendes. À la date de paiement le 15 octobre 2015, le dividende a été versé aux participants du régime de réinvestissement des dividendes par le biais d'actions ordinaires nouvellement émises à un escompte de 3 % au prix moyen du marché, au sens donné dans le régime de réinvestissement des dividendes (information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>).

Position financière

La Société a terminé le trimestre avec un bilan solide. La trésorerie et équivalents de trésorerie ont totalisé 304,1 millions \$ et le fonds de roulement net s'est élevé à 298,9 millions \$. La Société n'affiche aucune dette, n'a aucun contrat de couverture et, avec la conclusion en novembre 2014 de l'entente de facilité de crédit renouvelable de 100 millions \$ (qui peut être augmentée de 50 millions \$), la Société jouit d'une flexibilité financière pour rehausser son portefeuille de redevances.

Perspectives

Les perspectives de Redevances Aurifères Osisko pour 2015 reposent sur les prévisions connues pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2015 est estimée à 28 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic et entre 1 500 et 1 900 onces d'or provenant de la mine Éléonore. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James.

Opérations abandonnées

Bien que Redevances Aurifères Osisko soit une nouvelle entité juridique, il a été déterminé, en vertu des normes International Financial Reporting Standards (« IFRS »), qu'aux fins de la présentation des données financières, la Société devrait être considérée comme une continuation de CMO depuis le 15 juin 2014.

Par conséquent, les activités abandonnées durant le premier trimestre de 2014 reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada qui sont considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014.

Conférence téléphonique portant sur les résultats du troisième trimestre

Osisko tiendra une conférence téléphonique le jeudi 5 novembre 2015 à 10h00 HNE, durant laquelle la haute direction commentera les résultats financiers et fera le bilan des activités de la Société. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-617-

826-1698 (appels internationaux), ou le 1-877-648-7976 (sans frais en Amérique du Nord) au moins cinq à dix minutes avant le début de la conférence. Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 5 novembre 2015 à 13h00 HNE jusqu'à 23h59 HNE le 12 novembre 2015 en composant le 1-(855) 859-2056 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(404) 537-3406, puis le code d'accès 71592755.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. La Société détient également une participation de 9,75 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko, et la réalisation des avantages qui devrait découler de l'acquisition de Virginia et de son portefeuille d'investissements. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en 11 sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, à l'infrastructure, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la

divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » (débutant en page 20) de la notice annuelle d'Osisko pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, et la section intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion d'Osisko pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2015, déposés auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tél. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	304 091	175 171
Placements temporaires	2 022	-
Comptes débiteurs	4 507	562
Autres actifs	493	315
	<u>311 113</u>	<u>176 048</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	37 356	14 052
Autres placements	112 976	65 692
Droits de redevances	423 827	1 591
Immobilisations corporelles	751	125
Actifs d'exploration et d'évaluation	94 358	823
Goodwill	111 204	-
Impôts sur le résultat différés	6 428	11 634
	<u>1 098 013</u>	<u>269 965</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	8 266	2 987
Dividendes à payer	2 831	1 551
Provisions et autres passifs	1 158	375
	<u>12 255</u>	<u>4 913</u>
Passif non courant		
Provisions et autres passifs	8 390	386
Impôts sur le résultat différés	118 991	1 440
	<u>139 636</u>	<u>6 739</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée		
Capital-actions	739 046	69 716
Bons de souscription	17 809	-
Surplus d'apport	11 335	681
Cumul des autres éléments du résultat global	(14 246)	5 549
Bénéfices non répartis	202 968	187 280
	<u>956 912</u>	<u>263 226</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 465	-
	<u>958 377</u>	<u>263 226</u>
	<u>1 098 013</u>	<u>269 965</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2015 et 2014

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
Produits	11 724	9 571	32 604	9 571
Charges				
Générales et administratives	(2 829)	(1 542)	(10 806)	(2 190)
Développement des affaires	(2 194)	(607)	(7 491)	(633)
Exploration et évaluation	(521)	(1 526)	(1 445)	(5 260)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	(2 831)
Gain à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	500	-	500	-
Coûts récupérés des entreprises associées	405	-	838	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	7 085	5 896	14 200	(1 343)
Produits d'intérêts	987	479	3 308	1 555
Produits de dividendes	1 560	-	4 295	-
Charges financières	(162)	-	(444)	-
Gain de change	5 245	182	6 653	185
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(504)	(486)	(2 271)	(582)
Autres gains nets (pertes nettes)	(931)	1 837	4 476	2 117
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	13 280	7 908	30 217	1 932
Charge d'impôts sur le résultat	(3 471)	(2 075)	(6 237)	(1 845)
Bénéfice net des activités poursuivies	9 809	5 833	23 980	87
Bénéfice net des activités abandonnées	-	-	-	1 675 263
Bénéfice net	9 809	5 833	23 980	1 675 350
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	9 872	5 833	24 135	1 675 350
Participations ne donnant pas le contrôle	(63)	-	(155)	-
Bénéfice net par action des activités poursuivies				
De base	0,10	0,12	0,28	-
Dilué	0,10	0,12	0,28	-
Bénéfice net par action				
De base	0,10	0,12	0,28	37,15
Dilué	0,10	0,12	0,28	36,77

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2015 et 2014

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net des activités poursuivies	9 809	5 833	23 980	87
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	1 014	126	2 109	126
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	2 831
Désactualisation sur l'effet à recevoir	(363)	-	(1 077)	-
Quote-part de la perte d'entreprises associées	504	486	2 271	582
Gain net sur les actifs financiers disponibles à la vente	(58)	(3 422)	(5 590)	(2 996)
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	151	(27)	236	(61)
Dépréciation d'entreprises associées et d'autres actifs financiers	-	1 612	-	1 612
Charge d'impôts sur le résultat différés	3 471	2 075	6 237	1 845
Provisions et autres passifs	506	120	1 920	120
Autres	(4 830)	(179)	(6 059)	(851)
	10 204	6 624	24 027	3 295
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 224	(536)	(3 281)	613
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	12 428	6 088	20 746	3 908
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	-	-	116 066
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	12 428	6 088	20 746	119 974
Activités d'investissement				
Trésorerie acquise – acquisition de Virginia	-	-	34 900	-
Diminution nette des placements temporaires	4 707	-	32 696	-
Produit de la cession de placements	-	-	-	50
Acquisition de placements	(28 548)	(5 899)	(139 582)	(6 899)
Droits de redevances	(5 000)	(150)	(6 000)	(150)
Immobilisations corporelles	(2)	-	(143)	-
Exploration et évaluation	(2 186)	(204)	(6 109)	(1 035)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(31 029)	(6 253)	(84 238)	(8 034)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	-	-	(77 735)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(31 029)	(6 253)	(84 238)	(85 769)
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	328	-	3 711	158 267
Émission de bons de souscription spéciaux	-	-	200 020	-
Frais d'émission	(6)	-	(10 794)	-
Versement de dividendes	(2 830)	-	(7 166)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(2 508)	-	185 771	158 267
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	-	-	(197 301)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 508)	-	185 771	(39 034)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(21 109)	(165)	122 279	(4 829)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 240	181	6 641	181
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(15 869)	16	128 920	(4 648)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	319 960	156 741	175 171	161 405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	304 091	156 757	304 091	156 757